

Arrêté du 7 janvier 2014 fixant la liste des emplois fonctionnels des directeurs des soins relevant du groupe II mentionné à l'article 1er du décret n° 2014-8 du 7 janvier 2014 relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois fonctionnels de directeur des soins de certains établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière

07/01/2014

S'agissant de l'Assistance publique hôpitaux de Paris cet arrêté fixe la liste et le nombre des emplois de coordonnateur général des activités de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques 10 emplois